

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2024CC_03_036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à BENET, en session ordinaire, sous la Présidence
Titulaires : 38 de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 6 mars 2024
- Titulaires : 31
- Suppléants : 3

Excusés ayant donné pouvoir : 3
Votants : 35

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez (en remplacement de Mme POUPLIN Adeline)
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHEVALIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé (donne pouvoir à M. GELOT Jean-Marie)
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux (donne pouvoir à M. HENRIET Christian)
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon, (donne pouvoir à M. RENAULT Claudy)

ABSENTS EXCUSES :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix

SECRETAIRE DE SEANCE :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Président rappelle un des principes budgétaires posés par l'article 29 du Décret n°62-1587 du 29/12/1962, relatif au suivi de la comptabilité des dépenses engagées en matière d'investissement.

Ainsi, s'agissant de dépenses nouvelles à engager au titre de l'exercice qui s'ouvre, avant que le vote du budget primitif n'ait eu lieu, l'engagement des crédits s'effectue sur la base suivante :

- En section de fonctionnement : des crédits ouverts au budget précédent,
 - En section d'investissement : dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget primitif précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.
- Une autorisation préalable de l'assemblée délibérante est nécessaire pour permettre au Président d'engager les dépenses.

Monsieur le Président demande l'autorisation du Conseil de Communauté pour engager les dépenses en section d'investissement, dans la limite d'un quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2023, soit la somme de 284 132.06 € :

Service Micro-crèche St Hilaire des Loges

- Lave-linge – Opération 28 - Chapitre 21 – Compte 2188 - Fonction 4221 – 6 200 €
- Imprimante – Opération 40 - Chapitre 21 – Compte 2188 - Fonction 4221 – 900 €

Service Micro-crèche Vix

- Gazonnement - Opération 28 - Chapitre 21 - Compte 2128 - Fonction 4221 – 900 €
- Ordinateur - Opération 40 - Chapitre 21 – Compte 21838 - Fonction 4221 – 1 200 €
- Imprimante - Opération 40 - Chapitre 21 - Compte 21838 - Fonction 4221 – 900 €

Service MIPE

- Gazonnement - Opération 22 - Chapitre 21 - Compte 2128 - Fonction 4222 – 2 300 €

Service Centre Minier

- Impression photos (exposition) - Opération 12 - Chapitre 21 – Compte 2188 - Fonction 314 – 4 000 €
- Acquisition vitrines – Opération 12 – Chapitre 21 – Compte 2188 - Fonction 314 – 800 €

Service Maison de la Meunerie

- Vidéoprojecteur – Opération 34 – Chapitre 21 – Compte 21838 – Fonction 312 – 2 200 €

Service Administration

- Bâche à incendie - Opération 13 - Chapitre 21 – Compte 21568 - Fonction 020 – 4 000 €
- Travaux peinture pour l'aménagement du siège - Opération 13 – Chapitre 21 – Compte 2188 - Fonction 020 – 1 600 €

Service Habitat

- Subventions OPAH - Opération 21 - Chapitre 204 – Compte 20422 - Fonction 552 – 47 000 €

Service Salle Omnisports Oulmes

- Equipements sportifs (paniers baskets, buts hand) - Opération 33 - Chapitre 21 – Compte 2188 - Fonction 321 – 2 000 €
- Equipements sportifs (moteur panier basket) - Opération 33 - Chapitre 21 - – Compte 2188 - Fonction 321 – 3 000 €

Service informatique

- Onduleur – Opération 40 – Chapitre 21 – Compte 21838 - Fonction 020 – 140 €
- Ordinateur portable – Opération 40 – Chapitre 21 – Compte 21838 - Fonction 020 – 1 200 €

Service Lac de Chassenon

- Réparation des réseaux enterrés – Opération 23 - Chapitre 21 – Compte 2188 – Fonction 325 – 1 100 €
- Installation et acquisition table de ping-pong – Opération 23 – Chapitre 21 – Compte 2188 – Fonction 325 – 2 800 €

Service Environnement Cadre de Vie

- Chariot élévateur – Opération 46 – Chapitre 21 – Compte 2158 – Fonction 70 – 4 000 €

Le montant total de la demande d'autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024 se porte à 86 240 € soit 7.59 % des crédits ouverts au Budget Primitif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du Budget Principal dans les limites présentées ci-dessus.
Les dépenses ainsi engagées, liquidées et mandatées seront inscrites au budget primitif lors de son adoption.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2024CC_02_017 du 13 février 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 12 mars 2024


Le Président,

Michel BOSSARD



Le secrétaire de séance,

Stéphane GUILLON



Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024

Publié le 15/03/2024

S²LO 

ID : 085-248500563-20240312-2024CC_03_036-DE